



4^{ème} Festival International d'Échecs d'Annemasse

Règlement Intérieur du Tournoi de Blitz

Article 1 : Présentation

Le CABE organise, un tournoi de Blitz lors du 4^{ème} Festival International d'Échecs d'Annemasse.

Il se déroulera le mardi 20 octobre 2026 au complexe Martin Luther King, Rue du docteur Francis Baud, 74100 ANNEMASSE.

Le Blitz est homologué par :

- la Fédération Française des Échecs (F.F.E.)
- la Fédération Internationale des Échecs (F.I.D.E.)

Article 2 : Horaires le mardi 20 octobre 2026 :

9h15 : Clôture des inscriptions

Les horaires des rondes ci-dessous sont donnés de manière approximative, un écart de quelques minutes est possible.

9h30 : Appariements de la ronde 1.

9h35 : Début ronde 1.

9h55 : Ronde 2

10h15 : Ronde 3

10 h35 : Ronde 4

10h55 : Ronde 5

11h15 : Ronde 6

11h35 : Ronde 7

11h55 : Ronde 8

12h15 : Ronde 9

12h35 : Remise des prix.

Article 3 : Nombre de rondes et cadence

Le tournoi se jouera en 9 rondes à la cadence de 3 minutes + 2 secondes par coup.

Article 4 : Droits d'inscriptions et prix

Droits d'inscriptions : 25€ pour les adultes et 15€ pour les jeunes.

Répartition des Prix : Total des prix du Tournoi de Blitz : 1435 € + Coupes et médailles.

Les prix en argent ne sont pas cumulables.

Prix au classement général : 1^{er} : 500 €, 2^e : 300 €, 3^e : 200 €, 4^e : 100 € et le 5^e : 55 €

Prix pour les Jeunes : 7 x 40 € pour le 1^{er} de chaque catégorie (PPO, POU, PUP, BEN, MIN, CAD et JUN).

Les prix sont attribués en tenant compte du classement général après départage.

Article 5 : Règles et appariements

Les appariements informatisés se font au système Suisse, sans protection de club ou de famille (programme PAPI

conçu par Erick MOURET).

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. adoptées par le 93^e congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde) et entrées en application au 1^{er} janvier 2023.

Annexe B du livre de l'arbitre. Le jeu sera régi par l'article B3 des règles du Blitz.

Seront appariés à la 1^{re} ronde les joueurs ayant réglé leur inscription avant 9h15, pas de pointage.

Article 6 : Départages

Les départages sont dans l'ordre :

- Le Buchholz tronqué
- Le Buchholz
- La performance

Pour le calcul du Buchholz dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8 suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023

Article 7 : Forfaits

Dès le lancement de la ronde le joueur dispose de 3 minutes pour jouer son premier coup.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, les deux joueurs rangeront les pièces sur l'échiquier et le vainqueur (ou en cas de nulle, le conducteur des blancs) donne le résultat à l'arbitre. **En cas d'oubli, la partie pourra être comptée perdue pour les 2 joueurs.**

Article 9 : Nullité par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code éthique de la FIDE.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 10 : Le Bye

Un joueur peut prendre un « BYE », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point). Il doit absolument prévenir l'arbitre de son tournoi AVANT la fin de la ronde précédente. Chaque joueur est limité à **1 « Bye » maximum** pendant le tournoi, et avec **impossibilité de le faire dans les trois dernières rondes.**

Article 11 : Comportement des joueurs

Les joueurs s'engagent à respecter la charte du joueur d'Échecs affichée sur le lieu du tournoi.

Article 12 : Arbitrage

Arbitre principal : Sylvain WLASSEWITCH, Arbitre International.

Arbitre adjoint : Gilles HORN.

Article 13 : Commission d'appel

Une commission d'appel constituée de trois personnes pourra être constituée si besoin.

Article 14 : Divers

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'arbitre Principal
Sylvain WLASSEWITCH

L'organisateur
Jocelyn VIEULÈS